

la publicité. Il pourrait arriver aussi qu'ils aient tendance à s'arranger pour ne pas traiter des questions délicates dans les rapports écrits, préférant alors en parler de vive voix. Le public n'aurait pas grand-chose à gagner à ce qu'on dévoile le contenu des documents, des déclarations de principe et des rapports dont l'essentiel aurait été supprimé par précaution.

Albert S. Able, professeur de droit à l'Université de Toronto, disait au sujet du secret que le grand danger, pour l'appareil administratif, de la diffusion générale des renseignements, c'était de provoquer l'étranglement des filières de communication. Il précisait:

• (5.10 p.m.)

La surveillance administrative efficace exige la prise judicieuse de décisions grâce à la libre communication entre les membres du personnel et entre les niveaux. Les adversaires du secret administratif ont tendance à ridiculiser les prétentions selon lesquelles il y aurait beaucoup moins de l'une et de l'autre si tout était accessible. Cependant, l'expérience courante leur donne un démenti en ce qui concerne les griefs et les rapports formulés spontanément. C'est le propre de l'homme de se montrer sincère dans les entretiens confidentiels et réservé dans les déclarations officielles. Nul doute qu'il faut scruter avec scepticisme les tuyaux donnés à titre confidentiel—et nul doute que la majorité des fonctionnaires savent qu'en général ils sont peu dignes de foi. Cependant, si on les décourage et qu'on ne puisse ainsi les examiner scrupuleusement, cela asphyxierait de façon sensible plus d'un programme administratif. En ce qui concerne la communication avec un ministère ou un organisme, on ne se priverait pas tellement de renseignements que d'un franc échange d'idées. Lorsqu'on cherche des réponses, il faut procéder par tâtonnements et par déduction sans s'inquiéter constamment que l'une de ces réponses puisse sembler sotte sur le papier. Les solutions constructives découlent du choc des idées et non d'une série d'exposés officiels de position. Les styles propres aux délibérations privées et aux positions officielles sont entièrement différents, et les communications qui doivent tenir compte des positions officielles ne fournissent qu'imparfaitement les avis et les propositions nécessaires à une administration judicieuse et souple.

Le gouvernement moderne est une entreprise complexe, la plus vaste du pays, et le cabinet est débordé de lourdes tâches. La prise de décision est influencée par les programmes de parti, les opinions de groupes d'intérêts particuliers, les travaux des comités interministériels et l'examen minutieux des comités du cabinet. Le volume de travail pourrait devenir intolérable si toutes les étapes du processus étaient entièrement accessibles au public.

Les partisans de l'administration ouverte font observer que pendant 200 ans, la plupart des documents du gouvernement en Suède ont été entièrement accessibles. Toutefois, le rapport du Groupe de travail sur l'information gouvernementale formule le commentaire suivant:

Le système suédois et son administration ouverte sont dignes d'admiration, mais ne sont pas néces-

[M. Forest.]

sairement faciles à adapter aux circonstances canadiennes. En outre, rien ne prouve que l'adoption de ce système donnerait une meilleure qualité d'information ou un accès amélioré aux documents importants par rapport aux systèmes canadien ou américain. Mais le climat dans lequel le public recherche et le gouvernement libère l'information, pourrait en être profondément modifié.

La Suède et le Canada jouissent tous les deux d'un régime de caractère parlementaire et ils ont un conseil qui est responsable à la législature; toutefois, les Cabinets suédois et canadien diffèrent sensiblement. En Suède, on a tenté de séparer les fonctions administrative et politique du gouvernement par l'institution des commissions royales administratives... Il serait peut-être difficile, ... de transplanter chez nous avec succès les modes d'accès aux documents publics qui ont cours en Suède.

Au fond, le problème de révéler ou de dissimuler les documents de travail est une question d'équilibre et de compromis. Le comité Fulton, qui fit l'étude de la fonction publique en Grande-Bretagne, a eu ceci à dire:

Le Comité reconnaît qu'il doit toujours exister (non pas pour de simples raisons de sécurité nationale) des questions réservées dans l'administration et dans l'élaboration des décisions. Aux stades préparatoires des projets, les fonctionnaires, tout aussi bien que les ministres, devraient pouvoir discuter et différer d'avis entre eux, touchant divers partis à prendre, sans risquer que leurs points de vue ne soient rendus publics. Le comité avoue qu'il serait difficile de voir comment pourraient exister autrement la confiance mutuelle entre les collaborateurs et un climat de discussion absolument franche. Néanmoins, les documents et certaines analyses qui servent de base à ces débats devraient tomber dans une catégorie différente; sauf en cas de force majeure, (par exemple, pour des raisons de sécurité nationale, à cause du caractère confidentiel des renseignements fournis par des sociétés, ou pour empêcher des gains financiers malhonnêtes), il y aurait des avantages certains à rendre cette information publique dès les premières phases de l'élaboration des décisions.

Le comité a recommandé ensuite au gouvernement de mettre sur pied une enquête afin «de proposer des mesures visant à faire disparaître tout secret inutile dans ce pays». C'est peut-être une bonne suggestion, mais il y a loin de là à recommander la publication de tous les rapports et documents de travail de l'administration.

C'est une longue réponse à la demande du député, mais elle servira peut-être à faire la lumière sur d'autres requêtes semblables et à établir un principe directeur pour les motions portant production de documents. En l'occurrence, à mon avis, il n'est pas dans l'intérêt public de divulguer ce document

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai bien de la chance de m'être trouvé à la Chambre lorsque le secrétaire parlementaire, pour lequel j'ai beaucoup d'estime personnellement, a fourni cette réponse extrêmement édifiante. Je dois dire que je n'avais jamais entendu autant d'inanités. C'est peut-